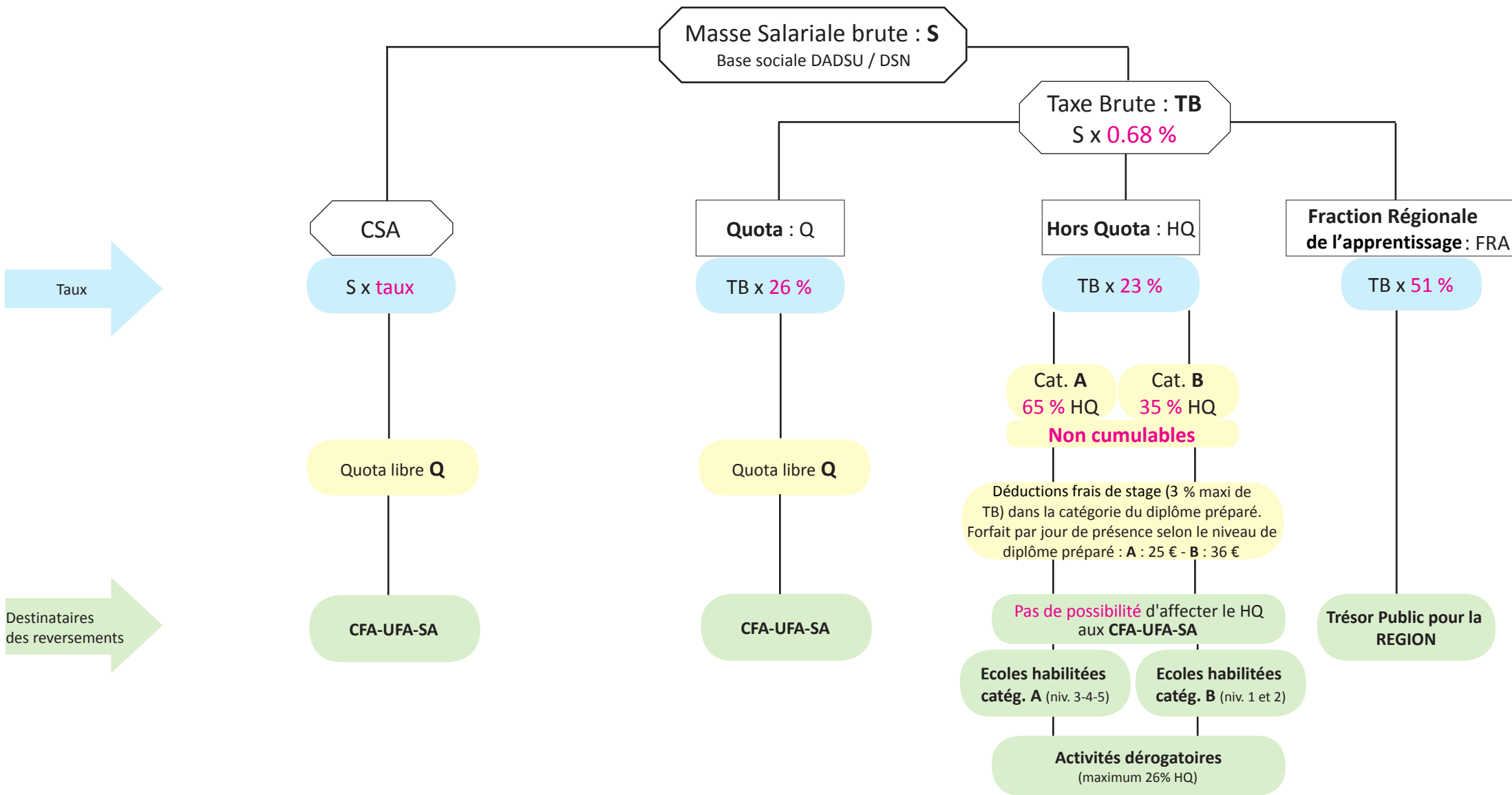


# TAXED'APPRENTISSAGE 2019 - Pas d'apprenti au 31/12

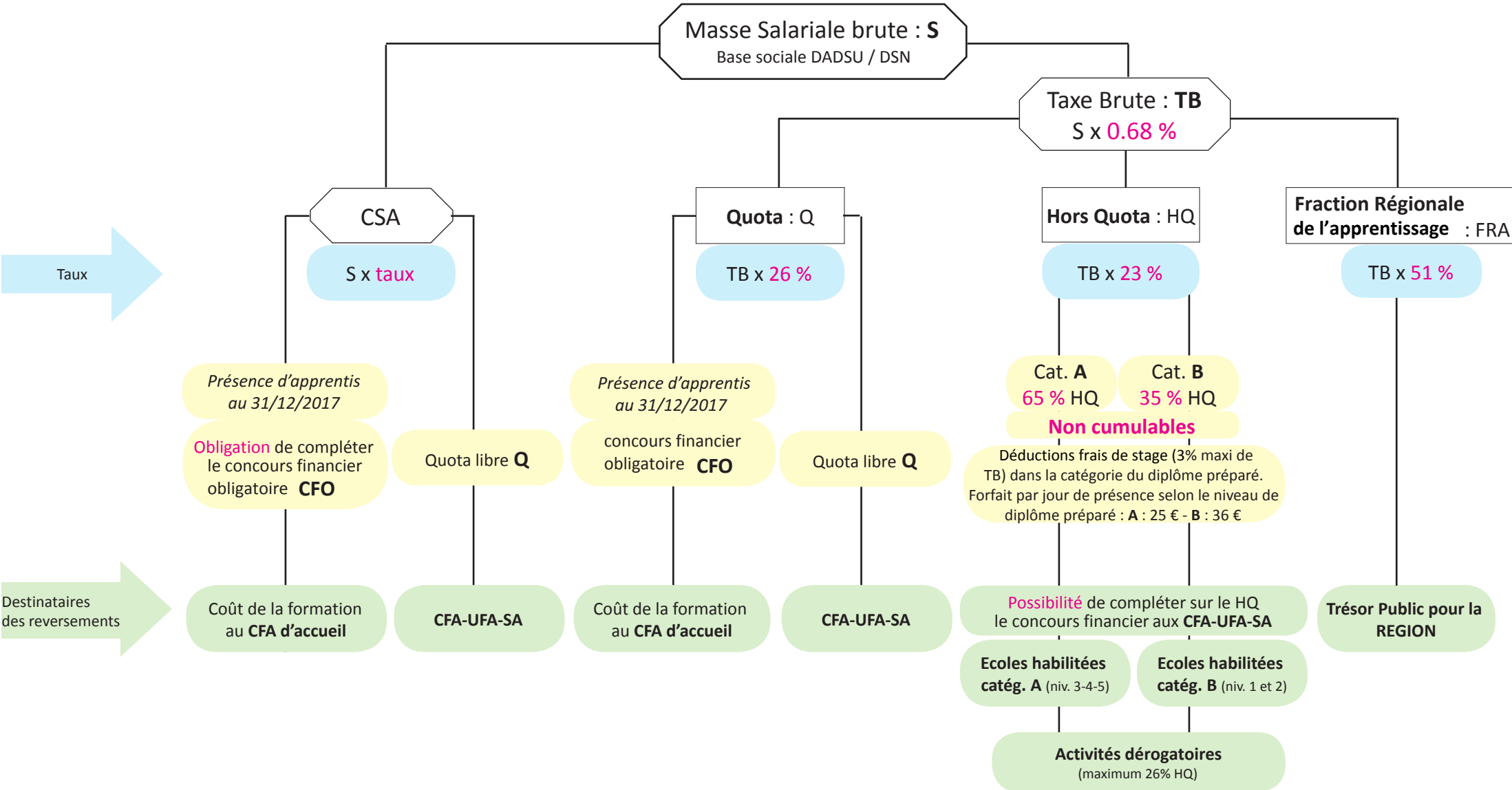


CSA	CFIP < 1%	1% ≤ CFIP < 2%	2% ≤ CFIP < 3%	3% ≤ CFIP < 5%	CFIP ≥ 5%
EAM < 250	non assujetti				
250 ≤ EAM ≤ 2000	0.4 % MS	0.2 % MS	0.1 % MS	0.05 % MS	Exonération
EAM > 2000	0.6 % MS				

CFIP (contrat favorisant l'insertion professionnelle) = c. apprentissage + c. professionnalisation + VIE + CIFRE  
 EAM : effectif annuel moyen de l'entreprise

\* Les entreprises dont le seuil de contrats d'alternants (c. apprentissage + c. professionnalisation) est supérieur ou égal à 3 % sont exonérées si la progression de l'effectif de ces contrats est d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente.

# TAXED'APPRENTISSAGE 2019 - Présence d'apprentis au 31/12



CSA	CFIP < 1%	1% ≤ CFIP < 2%	2% ≤ CFIP < 3%	3% ≤ CFIP < 5%	CFIP ≥ 5%
EAM < 250	non assujetti				
250 ≤ EAM ≤ 2000	0.4 % MS	0.2 % MS	0.1 % MS	0.05 % MS	Exonération
EAM > 2000	0.6 % MS				

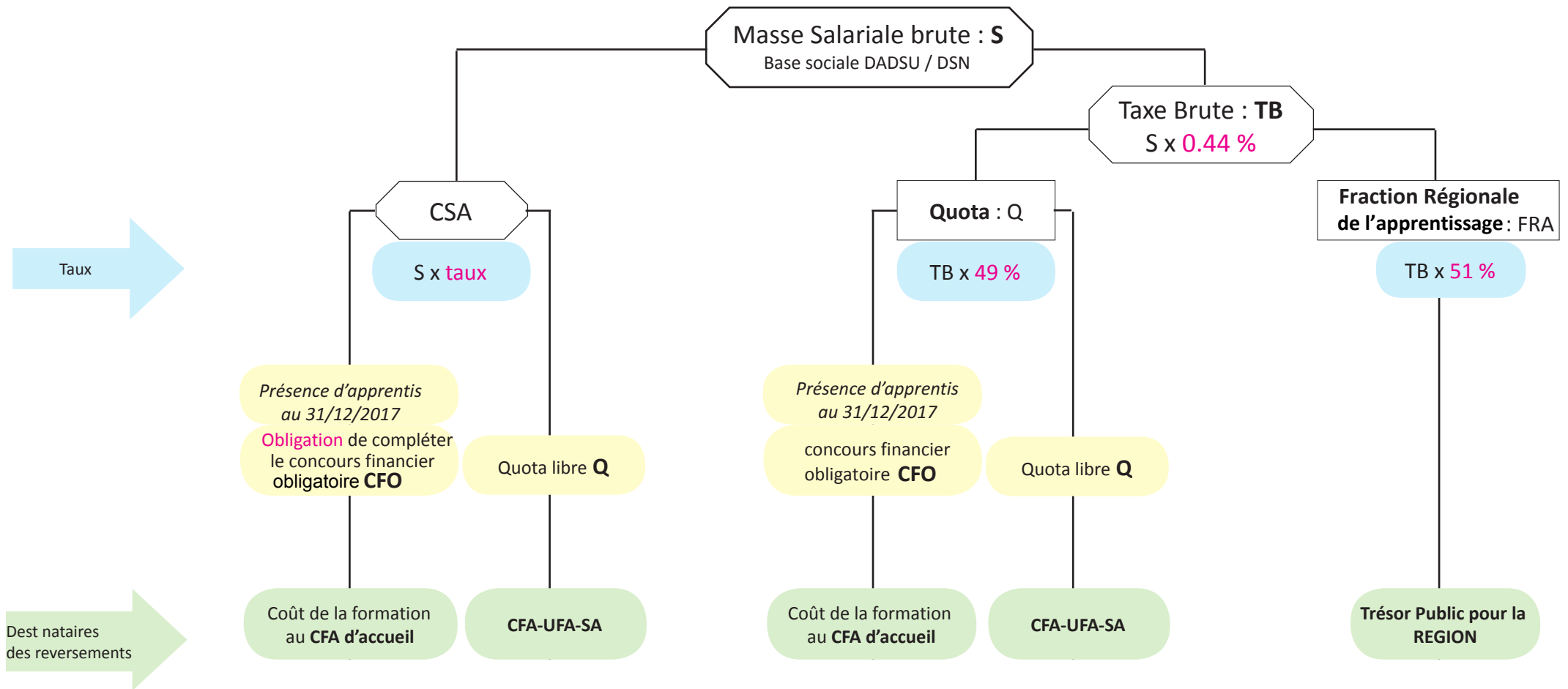
EAM : effectif annuel moyen de l'entreprise

CFIP (contrat favorisant l'insertion professionnelle) = c. apprentissage + c. professionnalisation + VIE + CIFRE

\* Les entreprises dont le seuil de contrats d'alternants (c. apprentissage + c. professionnalisation) est supérieur ou égal à 3 % sont exonérées si la progression de l'effectif de ces contrats est d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente.

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

ALSACE-MOSELLE



CSA	CFIP < 1%	1% ≤ CFIP < 2%	2% ≤ CFIP < 3%	3% ≤ CFIP < 5%	CFIP ≥ 5%
EAM < 250	non assujetti				
250 ≤ EAM ≤ 2000	0.208 % MS	0.104 % MS	0.052 % MS	0.026 % MS	Exonération
EAM > 2000	0.312 % MS				

CFIP (contrat favorisant l'insertion professionnelle) = c. apprentissage + c. professionnalisation + VIE + CIFRE  
 EAM : effectif annuel moyen de l'entreprise

\* Les entreprises dont le seuil de contrats d'alternants (c. apprentissage + c. professionnalisation) est supérieur ou égal à 3 % sont exonérées si la progression de l'effectif de ces contrats est d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente.